

# PAT DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

## IDENTITE

### *Porteur*

Mulhouse Alsace Agglomération

### *Dates d'entretien*

8 août 2019 et 05 mai 2021

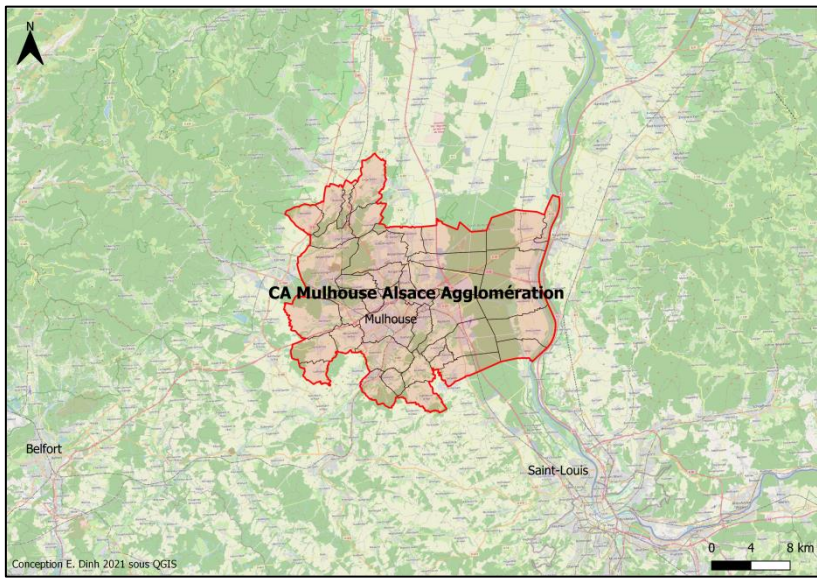
### *Territoire*

Haut-Rhin (68) – Alsace  
39 communes pour 279.000 habitants  
1 EPCI

### *Contact*

Nathalie Lamey, Chargée de mission  
agriculture durable, Service Transition  
écologique et climatique

[nathalie.Lamey@mulhouse-alsace.fr](mailto:nathalie.Lamey@mulhouse-alsace.fr)



Mulhouse Alsace Agglomération (E. Dinh, 2021)

## TYPOLOGIE

PAT de type systémique de transition  
Gouvernance multi-acteurs

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique<sup>1</sup>) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

## LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé entre les berges du Rhin et les collines du Jura, le territoire est très **densément peuplé** et représente 1/3 de la population du Haut Rhin. Il se **polarise autour de Mulhouse**, la ville centre, qui concentre les populations à faibles revenus dans ses anciens quartiers ouvriers.

L'agglomération mulhousienne fait donc face à d'importantes **inégalités sociales** et un manque d'attractivité économique, la proximité avec l'Allemagne et la Suisse représentant une concurrence en termes d'emplois et d'attractivité. A cela s'ajoutent des inégalités en matière de santé, un Mulhousien sur cinq étant touché par une affection de longue durée contre 1/6 à l'échelle nationale.

Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) a été créée officiellement en 2009 par la fusion des trois anciennes intercommunalités et le rattachement de quatre communes n'appartenant à aucune intercommunalité.

La surface agricole utile (SAU) représente 37% du territoire qui compte près de 270 exploitations et plus de 600 emplois directs. **93% des surfaces agricoles sont céréalières**, la grande majorité (90%) étant dédiée à l'industrie ou l'élevage. La part du bio en SAU est de 5,8% au niveau départemental et de 2,57% sur M2A.

## ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Avant le PAT, une politique agri-alimentaire avait déjà été engagée sur le territoire. **L'agriculture durable est en effet inscrite dans le Plan Climat** dès 2006. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat et du SCoT, des diagnostics sont aussi

---

<sup>1</sup> Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

réalisés, comportant des données sur le territoire et ses acteurs économiques, et permettent de faire ressortir des enjeux qui seront repris a posteriori par le PAT. A partir de 2008, un **Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain** est mis en œuvre, dont l'axe principal est le maintien d'une agriculture locale de proximité.

En 2010, M2A commence à **travailler avec l'OPABA**, organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace, membre de Bio en Grand Est et du réseau FNAB. De 2010 à 2015, 100 hectares de terres agricoles sont ainsi préservées et l'opération Climat Gourmand connaît plusieurs éditions. Des actions communes avec la Chambre d'agriculture sont également conduites, notamment pour la préservation des ressources en eau potable et pour la lutte contre les risques de coulées de boue.

En 2014, la **fondation Macif** se saisit de la question santé et bien-être puis un **rapprochement s'opère en 2016 avec la M2A**, qui affiche la volonté de conforter les circuits alimentaires de proximité, préfigurant le PAT.

## L'ELABORATION DU PAT

### LA DEMARCHE

La démarche d'élaboration du PAT de M2A est participative et se décline en plusieurs phases.

Elle débute par une **phase de sensibilisation** qui se traduit en novembre 2016 par l'organisation d'une plénière multi-partenariale sur le thème du « Champ à l'assiette ». Ensuite, **le pilotage du PAT s'organise** à travers une plénière de lancement en avril 2017 qui permet de constituer les groupes de travail. S'en suit une phase de **construction de la vision et des objectifs du PAT** de l'été à l'automne 2017. Les premiers axes de travail sont validés en novembre 2017 à l'occasion d'un colloque sur l'accessibilité alimentaire. Le projet est lauréat de l'AAP PNA national en février 2018 puis reconnu par le MAA en juin de la même année. A l'automne 2018, des soirées « Soyons Food » sont organisées pour réfléchir à l'alimentation de demain et **formaliser le PAT entre les partenaires**.

En parallèle, la M2A a déposé une candidature au programme « Territoires d'Innovation de Grande Ambition » (TIGA) avec les territoires voisins du Sud Alsace. Lauréat du premier tour (septembre 2017), le territoire n'est cependant pas sélectionné parmi les 24 lauréats finaux (janvier 2019).

### L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

L'élaboration du PAT a été **portée par Mulhouse Alsace Agglomération en partenariat avec la fondation Macif**, qui a fait appel à un consultant pour animer le projet de 2016 à 2018 et au cabinet Ecce Terra pour l'accompagner. A partir de 2019, la fondation Macif investit d'autres thématiques et se désengage des instances de gouvernance du PAT. Aujourd'hui, le PAT est porté par la M2A, accompagnée par l'Ecooparc.

Le référent politique du PAT est Loïc Richard, Vice-président en charge de la transition environnementale et de la préservation des ressources et de la

biodiversité. Un comité de pilotage transition écologique interne à la M2A regroupant les Vice-Présidents, élus délégués et services concernés travaille sur les problématiques liées au Plan Climat et se réunit tous les mois.

Une chargée de mission au sein de M2A dédie environ ¼ de son temps à l'animation du PAT et ¾ au programme technique agricole de l'agglomération, qui contribue aussi au PAT.

Terre de Liens réalise une prestation d'accompagnement des communes du territoire et participe à l'étude Sensibio, avec la M2A et Bio en Grand Est, sur la sensibilité d'une quarantaine d'agriculteurs à la conversion bio. Ayant entamé un dialogue dès 2019, l'agglomération et la Chambre d'agriculture d'Alsace ont récemment formalisé leur partenariat.

Lors de la phase d'élaboration du PAT, l'école de management de Strasbourg a également réalisé une enquête auprès des membres du comité de pilotage et du comité technique pour recueillir leurs ressentis et leurs attentes.

## LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Plusieurs instances ont piloté l'élaboration du PAT :

- **Comité de pilotage** : composé de l'équipe de coordination, à laquelle s'ajoutent les élus et la direction de la fondation MACIF.
- **Equipe de coordination** : composée de M2A, de la Fondation MACIF, de l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) et de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM). Elle est chargée d'animer, d'accompagner, de prendre en charge les aspects techniques et de préparer les réunions mensuelles du comité de pilotage.
- **Comité technique** : composé de l'équipe de coordination, DRAAF, Chambre d'agriculture, SALSA, OPABA, Terre de Liens, FDSEA, Ville de Mulhouse, Département du Haut-Rhin, Ecooparc, Mission eau, Ecole de Management de Strasbourg. D'avril à l'été 2017, il s'est réuni pour construire une vision et des objectifs stratégiques, ensuite validés en comité de pilotage en septembre 2017.

Instances de concertation :

- **Colloque axé sur l'accessibilité alimentaire** : organisé pour présenter les axes de travail et les valider, il est moins participatif que les plénières Soyons Food.

Instances de co-construction :

- **Plénières Soyons Food** : événements créatifs, organisés d'abord pour réfléchir à l'alimentation de demain puis pour construire et formaliser le document du PAT. Ces soirées prennent la forme de tables rondes animées et rassemblent une centaine d'acteurs.

- **Groupes de travail thématiques** (foncier, logistique et distribution, complémentarité entre les projets) pour définir les objectifs et moyens et faire des propositions. Ils reposent sur la participation volontaire des acteurs.

**Implication des habitants** : les habitants n'ont pas été impliqués, le PAT ciblant le public averti et non le grand public.

## LA COMMUNICATION

Une page internet spécifiquement dédiée au PAT est en cours d'élaboration, ainsi qu'une charte graphique qui sera commune aux 15 partenaires du comité technique.

## LE FINANCEMENT

Durant la phase d'élaboration, le PAT a bénéficié de la **subvention de l'AAP PNA national 2018** et du **soutien financier de la fondation Macif**.

# LE PAT

## LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT de M2A s'articule autour de 5 axes qui doivent être validés officiellement le 30 septembre 2021 :

- Autonomie alimentaire du territoire
- Agriculture à faible impact environnemental
- Accessibilité à tous à une alimentation saine et de qualité
- Maintenir et développer l'emploi dans la filière alimentaire de proximité
- Contribuer à une filière équitable

## LE PROGRAMME D' ACTIONS

1 - Développer l'**autonomie alimentaire** du territoire (Réfèrent : Terre de Liens Alsace)

- Accroître la production vivrière
- Limiter l'étalement urbain
- Développer l'agriculture urbaine, périurbaine et innovante
- Développer les circuits alimentaires de proximité en garantissant l'approvisionnement local

2 - Développer et promouvoir une **agriculture à faible impact environnemental** (Réfèrent : service des eaux de la ville de Mulhouse)

- Accompagner les producteurs à l'agriculture à faible intrant et/ou bio
- Promouvoir et sensibiliser auprès de tous l'agriculture à faible impact environnemental
- Sécuriser les débouchés pour les produits bio et locaux
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

3 - Permettre l'**accessibilité à tous à une alimentation saine et de qualité** (Réfèrent : Ecole Supérieure de Praxis Sociale, née de la fusion de l'ISSM et la CFEJE)

- Augmenter la part local/bio en restauration hors domicile
- Faciliter l'accès à une alimentation saine et locale aux personnes en situation de précarité
- Faciliter l'accès physique à une alimentation saine et locale pour les personnes peu mobiles

4 - Maintenir et développer l'**emploi dans toute la filière alimentaire de proximité** (Réfèrent : service développement économique de la M2A)

- Sécuriser les volumes et pérenniser l'emploi par la contractualisation
- Concilier stabilité de l'emploi avec variabilité de la production

5 - Contribuer à une **filière équitable** (Réfèrent : service développement économique de la M2A)

- Créer les conditions pour construire une filière équitable
- Favoriser les emplois en insertion
- Augmenter l'achat de produits issus de circuits de proximité

## LA MISE EN ŒUVRE

### L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Suite au désengagement de la fondation Macif et à la recherche d'une nouvelle gouvernance multi-partenariale, une étude menée par le cabinet Territoires Conseil préconise un pilotage multi-têtes et transversal, ce qui aboutit à la création d'une cellule de coordination-animation. La gouvernance actuelle repose sur 3 instances :

- **Le comité de pilotage** : composé du comité technique et d'élus de M2A. Un comité de pilotage unique à l'échelle du Sud Alsace<sup>2</sup>, rassemblant des élus de tout le Sud Alsace, est prévu et devrait être installé à partir de septembre 2021.
- **La cellule de coordination-animation** : elle remplace l'équipe de coordination, intervient en amont des comités techniques et joue un rôle d'impulsion de la démarche et de suivi technique du PAT. Elle est composée de représentants de la M2A et de l'Ecooparc ainsi que des référents techniques des 5 axes.
- **Le comité technique** : formé de la cellule de coordination-animation et d'une quinzaine de partenaires représentant la filière, il établit la méthode et le planning de réalisation. Un comité technique élargi au Sud Alsace a été créé du fait de projets portés en commun, notamment avec le Pays du Sundgau.

---

<sup>2</sup> Sud Alsace : CC Sundgau, CC Sud Alsace Largue, M2A et Saint-Louis Agglomération

## LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Si le document officiel du PAT n'a pas encore été signé, la phase de mise en œuvre a déjà débuté et certaines actions sont déjà en cours :

- **Projet SALSA** (Système Alimentaire Localisé Sud Alsace), rebaptisé **La Brique 48** et porté par une SCIC : tiers lieu dédié à l'Alimentation Durable sur un site industriel en reconversion, symbolique de Mulhouse. Les travaux ont démarré et l'inauguration est prévue pour le printemps 2022. Le lieu devrait accueillir un magasin de produits locaux, une plate-forme de distribution de paniers, des formations et des espaces tests.
- **Légumerie Terra Alter Est** : dédiée à la transformation et la vente de légumes bio, avec un objectif de création d'emplois en insertion, elle connaît des difficultés financières suite à la crise sanitaire qui a ralenti ses livraisons auprès de la restauration collective.
- **Ferme du Château de Pfastatt** : pôle paysan, ayant vocation à faire du lien entre les agriculteurs et les citadins, doté d'un magasin de producteurs et d'une ferme, tous deux déjà en fonctionnement.
- **La Marmite à projets** : dispositif d'identification et d'accompagnement des porteurs de projets susceptibles de participer aux objectifs du PAT. Une représentante de l'Ecooparc assure l'animation des réunions et fait le lien avec les porteurs de projet (aide au montage de dossier et à la recherche de financement).

## LE FINANCEMENT

Les fonds de l'**AAP PNA national** 2018 ont permis de financer en partie les projets de légumerie, de ferme du château et du projet SALSA. Le reste du financement provient de **M2A et de l'Agence de l'eau**, en appui à son programme technique agricole qui contribue au PAT. Une réponse au Plan de relance de la DRAAF a été déposée pour le dispositif « La Marmite à projets », afin d'obtenir des financements complémentaires.

## L'EVALUATION

Une évaluation avec des indicateurs pour chacun des 5 axes du PAT est prévue, à la fois en termes d'actions réalisées et de résultats. Il s'agira a priori d'une évaluation en interne, portée par le référent technique de chaque axe.

## ARTICULATION DU PAT

### AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT de la M2A est **intégré dans le Plan Climat**. Le **Contrat Local de Santé de la Ville de Mulhouse** et son service des eaux s'articulent également avec le PAT, en investissant respectivement les thématiques de l'alimentation saine et de qualité et celle de la préservation de la ressource en eau, en lien avec l'agriculture. Enfin, le

**Programme Local de Prévention des Déchets** est un levier d'actions concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Les territoires du Sud Alsace amorcent un **dialogue à l'occasion du programme TIGA**. Le territoire n'étant finalement pas sélectionné parmi les lauréats finaux, cette dynamique de coopération s'essouffle.

Dans le cadre de la **signature des Contrats Territoire Eau Climat**, l'Agence de l'eau constitue un groupe de travail technique agriculture, ce qui réimpulse l'ancienne dynamique interterritoriale, celle-ci étant par ailleurs soutenue par les partenaires institutionnels (chambre d'agriculture, département, région).

Aujourd'hui, la M2A et ses territoires voisins partagent l'objectif commun **d'introduction de produits bio et locaux dans la restauration hors domicile**, avec un cahier des charges commun et le lancement d'une étude sur les productions locales et la RHD, co-financée par les partenaires et l'Agence de l'eau.

## ENSEIGNEMENTS

### BENEFICES ET REUSSITES

- Chaîne de partenariat forte qui permet la réalisation de projets communs
- Présence du monde de la formation-recherche dans les instances de gouvernance

### DIFFICULTES ET FREINS

- Difficulté à maintenir les agriculteurs dans la démarche PAT

### COMMENTAIRES ONPAT

## POUR ALLER PLUS LOIN...

Site internet de la M2A : <https://www.mulhouse-alsace.fr/environnement/agriculture-et-alimentation/>

Plan d'actions du PAT : <https://www.mulhouse-alsace.fr/environnement/agriculture-et-alimentation/plan-dactions/>

Fiche du Réseau partage : <https://reseau-partage.fr/pat-mulhouse-alsace-agglomeration-et-sud-alsace/>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

